

LE TAMBOUR

du Radon

Journal municipal de Gilles

On fait la Fête
le 22 juin !

ON COMPTE LES MOUTONS

Photo Didier Balbin

N°15 Juin 2019

À l'Auberge, un jeu dangereux le 29 juin

THÉÂTRE À L'AUBERGE GILLOISE
16 Grande rue - 28260 Gilles



Le jeu de l'amour et du hasard de Marivaux

L'Auberge Gilloise
vous invite à
une représentation,
donnée par
l'Atelier de la Grange.

Tous les détails
vous seront donnés
par Ennio,
à l'Auberge.

Une Boîte à livres à Gilles

Une étagère pleine de livres, BD et magazines
à emprunter, sous l'abri-bus de la place de l'église.

Aimez-vous lire ?

Empruntez gratuitement l'un des livres contenus dans cette Boîte à livres et reposez-le une fois votre lecture achevée.

Si vous l'empruntez définitivement, mettez-en un autre à la place.

C'est aussi la possibilité de déposer l'un de vos livres dont vous n'avez plus l'usage, et d'en prendre un autre !

Tous les livres sont les bienvenus dès lors qu'ils sont en bon état et accessibles à tous.

Bonne lecture !



Gillofolies 2019

L'Association Gilles à Tous Vents, vous propose le 15 Septembre 2019, dans le cadre des Journées du Patrimoine, la quatrième édition des Randonnées Cyclo-Théâtrales, emmenées par le comédien et cyclo-touriste émérite gillois, Jean-Paul Audrain qui nous concocte encore cette année une balade à vélo d'une trentaine de kilomètres, parcours accessible à tous et à tout vélo en correct état de marche (vélos électriques acceptés !).

- Prologue théâtral et départ, dans la cour de l'école de Gilles.
- Deux arrêts pause-spectacle dans un cadre de verdure bien choisi.
- Arrivée et épilogue théâtre à l'Auberge Gilloise où un repas (avec animation éventuelle), sera servi à qui le souhaitera.

En 2016, Jean-Paul nous avait régalié de ses histoires de vélo (on se souvient encore du braquet, de l'aioli et des folles nuits d'Albert, le septuagénaire cycliste...).



manifestation devenue maintenant tradition à la même époque, Jean-Paul souhaite rendre une petite visite à l'humour et aux humoristes d'hier.

Et sur ce thème qu'on pourra baptiser «Humour d'hier et... d'aujourd'hui», il invite ceux qui le souhaitent à participer au spectacle, en proposant une lecture, un sketch, une chanson ou une scénette en solo ou à plusieurs. Les volontaires se mettront en relation avec Jean-Paul (jeanpaul.audrain@gmail.com) pour lui soumettre leur idée, et lui, pourra les guider dans leur choix, et éventuellement les aider à la réaliser. Il se réservera le droit de composer le programme pour une question d'équilibre artistique et de timing.

Nous espérons que les Gillois (et non-Gillois !) répondront encore plus nombreux à cette expérience conviviale qui mêle sport, théâtre, découverte et gastronomie !

En 2017, il nous avait emmené en Bourlingue au bout du monde avec ses récits et chants de mers et de voyages.

En 2018, la randonnée Cyclo-Théâtrale est baptisée *Gillofolies* et son contenu artistique, que Jean-Paul partage cette fois avec quelques Gillois (textes et poèmes inédits et même originaux !), rend hommage aux poilus, en cette année du centenaire de l'armistice de la Grande Guerre.

En 2019, pour continuer cette

JEAN-PAUL AUDRAIN



Europe, Écologie, Politique

Les élections européennes du 26 mai 2019 nous apportent plusieurs enseignements dont une participation et un vote écologique plus élevés que ne l'avaient prédit les sondages.

Il y a une certaine satisfaction et une certaine fraîcheur à voir que les électeurs gardent leur liberté et peuvent déjouer les sondeurs.

Notre village s'est exprimé en cohérence avec le vote national quant au taux de participation et l'ordre d'arrivée des formations politiques.

L'Europe est souvent désignée comme étant la responsable de tous nos maux alors que les décisions prises sont votées par les députés que nous élisons et mises en œuvre par le Conseil européen composé des 28 (ou 27) chefs d'État.

La commission européenne propose les directives et contrôle leur application. Si les fonctionnaires de la Commission européenne ont trop de pouvoirs, c'est que les politiques du Conseil et du Parlement européens assument insuffisamment le leur.

Il est donc assez confortable pour les chefs de nation de se réfugier derrière l'Europe, alors qu'ils sont directement responsables de la législation européenne. Dès lors les partis nationalistes qui critiquent et s'opposent à l'Europe critiquent et s'opposent de fait aux dirigeants nationaux.

***Le parti de l'écologie
est aussi le parti de la vie.
Tentons d'en prendre notre part,
individuellement et collectivement***

L'Europe que nous avons est l'Europe que nous avons choisie par notre vote européen et par notre vote national.

Le vote européen et le vote national montrent que l'urgence climatique, la diminution critique de la biodiversité, les pollutions meurtrières doivent être combattues à tous les niveaux de décision.

Dans notre village, avec l'abandon des produits phytosanitaires y compris dans notre cimetière, avec un fauchage volontairement réduit, avec un fleurissement responsable (plantes pérennes, pas d'arrosage, etc.), nous contribuons à l'enjeu climatique.

Vous verrez dans votre journal des initiatives agricoles qui prennent radicalement le parti de l'écologie, le parti de la vie.

Nous devons tous agir à notre niveau en citoyens responsables dans notre manière de consommer, dans notre application à réduire et trier nos déchets pour que notre village soit la *Voix verte* pour tous.

O'Flo des soins, à Gilles

Venez vous faire belle, beau, prendre soin de vous

A 24 ans, Floriane Lasse lance son institut d'esthétique et de bien-être à Gilles. Portrait de cette jeune entrepreneuse qui sait prendre soin des autres.

Depuis quand es-tu installée à Gilles ?

J'ai emménagé à Gilles avec mes parents il y a 6 ans. Auparavant, nous habitions le centre historique de Mantes-la-Jolie mais mes parents aspiraient à plus de calme, et souhaitaient quitter le bruit du centre-ville. Alors, nous avons décidé de venir à la campagne. Nous sommes tout de suite tombés sous le charme de ce village qu'est Gilles ! Aujourd'hui si on me demande ce que je préfère entre ville et campagne, sans aucune hésitation la campagne !

Comment t'es venue cette passion du soin et de l'esthétique ?

Quand j'étais étudiante, je voulais être maquilleuse professionnelle pour le cinéma. Je me suis donc orientée vers l'esthétique pour atteindre cet objectif. Je me suis investie dans mon cursus scolaire et j'ai fait beaucoup de stages. J'ai toujours eu une fibre artistique très développée, ayant pratiqué les Arts Appliqués pendant des années mais la formation esthétique m'a également permis de développer mon côté relationnel : j'aime le contact avec les autres, prendre soin d'eux et leur apporter du bien-être. Mes clientes ou clients (car oui, l'esthétique est aussi dédiée aux hommes !) me disent que je suis une personne douce, attentive à leurs besoins et à leur bien être, ce qui pour moi est le point essentiel de mon métier.

J'ai ensuite préparé un BTS en alternance, ce qui m'a permis de travailler dans différents SPA et instituts sur Paris.



Floriane Lasse

À l'obtention de mon diplôme, je me suis dirigée vers une licence en langue japonaise, étant passionnée par cette culture, les massages et l'esthétique japonaise si particulière.

Enfin j'ai suivi pendant un an en alternance une formation au Club Med pour apprendre les massages du monde. A l'issue de mes études, je suis partie au Japon pendant deux semaines et au retour j'ai décidé d'ouvrir mon institut à Gilles.

Pourquoi avoir choisi de créer ton entreprise à Gilles ?

J'avais l'opportunité de lancer mon activité au domicile de mes parents avec une pièce de la maison uniquement dédiée à mon métier. Je suis jeune, pour l'instant pas responsable de famille et je me suis dit que c'était le bon moment pour m'investir à fond. Il faut du temps pour se faire une clientèle mais quand on est professionnelle et sérieuse, il n'y a pas de raison que cela ne fonctionne pas. Alors j'ai foncé !

Les services proposés

La plaquette propose une grande variété de soins et je vais suivre fin juillet prochain une formation en cils à cils. En mai dernier j'ai suivi une formation de Nail Art (décorations sur ongles). Se former et se tenir au courant des nouvelles tendances fait partie intégrante de mon métier afin d'étoffer mon offre de services.

Je suis trois fois par semaine (mardi, jeudi, vendredi) dans mon salon à Gilles ou à domicile à la demande des clients.es, et trois fois (lundi, mercredi, samedi) par semaine à Buchelay, dans un salon de coiffure.

Depuis janvier 2019, l'entreprise est bien lancée, j'ai fidélisé beaucoup de monde, j'ai des clientes qui en parlent autour d'elles, et j'ai de plus en plus de Gillois et de Gilloises ! Alors n'hésitez plus, je me ferai un plaisir de vous rencontrer et de prendre soin de vous !

Belle continuation à toi Floriane !

CECILE DE ROLLAND

www.facebook.com/oflodesoins

Épilation pour elle, pour lui, pour les moins de 16 ans à partir de 10€

Massages 60 mn : 60€ et 90mn : 90€

Beauté des Mains et des Pieds à partir de 25€

Soins des ongles et Soins du visage

Chèques cadeaux, interventions à domicile



Le 22 juin, venez faire la fête !

Le film du matin s'adresse à tous. Toutes les activités de l'après-midi s'adressent en priorité aux enfants qui recevront un *Passeport* à l'accueil. Ce précieux sésame leur permettra d'obtenir une récompense une fois toutes les épreuves terminées.

11h00 : film et repas américain

Projection du film réalisé par Charles Gachelin :
« À la découverte du Far-West d'aujourd'hui »
à l'Auberge Gilloise.

Suivie d'un repas américain à l'Auberge (pensez à réserver à l'avance).

De 14h à 17h : jeux et expo photos

- Concours de dessins sur le thème « Dessine-moi un mouton »
- Chasse au trésor
- Tir à l'arbalète, parc jeux enfants
- Tir à la carabine, place de l'Église
- Chamboule-tout, place de l'Église
- Pelleteuse, rue de la Correspondance
- Exposition Faune et Nature, salle de l'école
- Tennis de table, cour de l'école
- Parkour Ados, parc jeux enfants
- Palets, place de l'Église et cour de l'école
- Slalom Trottinettes, place de l'Église et cour de l'école
- Calèche, rue de la Correspondance
- Quads, rue de la Correspondance

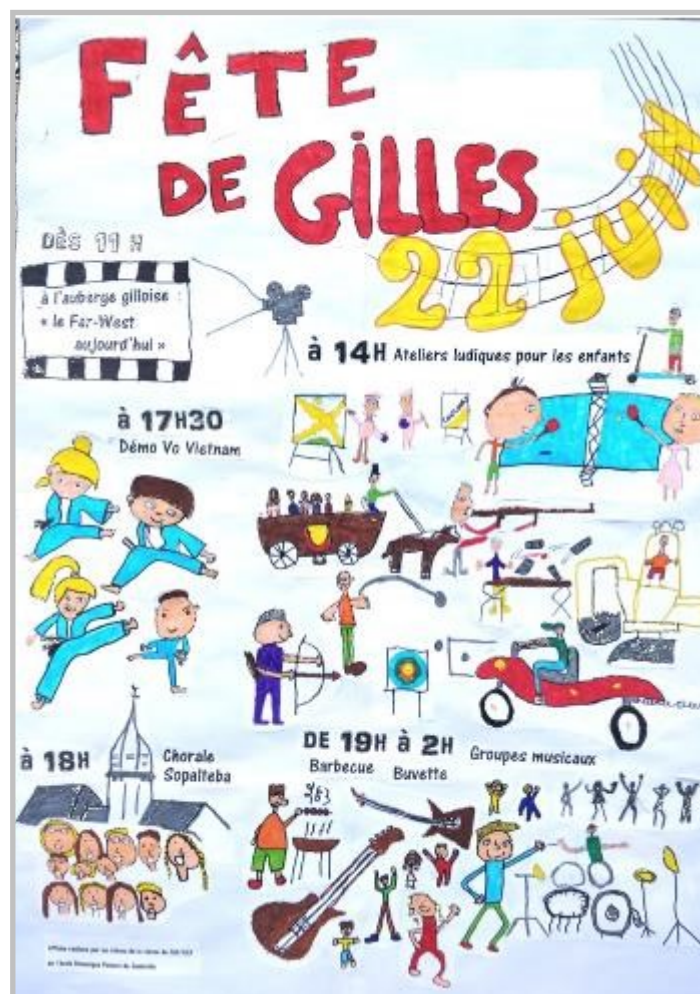
Exposition de photos sous le préau de l'école

17h20 : discours du maire

17h30 : démonstration Vo Vietnam

18h00 : chorale

Chorale SOPALTEBA dans l'église de Gilles,
accompagnée par Monica Molinaro.



Affiche réalisée par les élèves de la classe de Marilyne Letellier

De 19h00 à 2h00 : fête de la Musique

et pique-nique géant !

Des barbecues seront mis à disposition ainsi que des tables et des bancs pour un repas pris ensemble.

Un stand de petite restauration, hot-dogs, tartes et autres sera tenu par l'équipe Vo Vietnam, et l'Auberge Gilloise vous proposera un large choix de boissons.

APPEL AUX MUSICIENS

Tous les musiciens de Gilles,
même amateurs,
sont invités à participer
à la Fête de la musique du 22 juin.

Contact : Franck Maës
au 06 32 25 85 00 ou sur wilddog@orange.fr

Marie Legris veille au grain



Des poules en liberté, un élevage bio

Marie, parlez nous de votre poulailler

Le bâtiment, dont la construction s'est achevée en 2016, peut accueillir 3000 poules pondeuses avec un parcours extérieur de 1,5ha dont une partie boisée apportant une ombre appréciée par les volailles.

Comment êtes vous organisée ?

Le poulailler comprend 2 parties : une partie dédiée à l'élevage des poules et une partie pour le conditionnement, ce qui me permet de calibrer, dater et préparer la commercialisation. C'est aussi nécessaire pour assurer la traçabilité de ma production.

Marie Legris, jeune agricultrice, nous reçoit dans son bureau situé dans une partie de son bâtiment d'élevage à Mirbel dans les Yvelines.

Je réserve trois jours par semaine aux livraisons. Cette vente directe m'a permis d'embaucher un mi-temps.

Quels sont vos clients ?

Ayant le label bio, mes principaux clients sont les Biocoop et les Amap sur le Grand Ouest parisien.

Quelles sont vos motivations pour travailler en bio ?

Une antériorité d'abord, puisque mon père cultive ses terres en bio depuis 2001. En plus j'aime bien l'idée du cycle vertueux : la fiente des poules est utilisée en amendement aux cultures et les cultures entrent dans l'alimentation des poules. On parle aujourd'hui d'économie circulaire, cela donne du sens à ce que je fais.

Vous avez toujours voulu être agricultrice ?

Non, j'ai d'abord fait des études en sciences humaines, mais j'avais besoin de m'appuyer sur du concret. J'ai donc fait une formation adulte en alternance pour obtenir un Brevet Professionnel Agricole permettant de m'installer.

Vous avez repris les terres de la famille de Ferrières à Gilles, pour quoi faire ?

Mon projet sur les terres labourables est de produire mes propres aliments pour mon atelier poules pondeuses. Il me faudra deux années de conversion pour que mes terres

soient reconnues bio et que je puisse utiliser les récoltes pour mes volailles.

Et les prés, que comptez vous en faire ?

C'est trop loin pour que je puisse y conduire mes poules ! Je me suis associée à mes voisins Valérie et Daniel Chauvin qui viennent de développer l'élevage ovins sur leur exploitation.

Les prés de Gilles avec leur ombre et ruisseaux conviennent tout à fait aux moutons et cela permet de conserver de la vie pastorale dans Gilles.

Avez-vous d'autres projets sur Gilles et comment peut-on vous aider ?

J'ai eu un coup de cœur pour la commune de Gilles, vallonnée, boisée et ce n'est pas loin de mon lieu de production principal.

Vous pouvez nous aider en n'entravant pas trop la circulation des engins agricoles par des aménagements routiers trop contraignant et en n'oubliant pas que le bio est sans phyto mais peut parfois avoir des petites nuisances avec les odeurs de fientes (utilisées en amendement organique sur les terres).

Marie, un dernier mot ?

Je suis ravie d'exploiter sur la commune de Gilles et j'espère que cette activité agricole se déroulera au mieux entre les habitants et moi-même.

M.M.

Marie s'est associée à ses voisins Chauvin pour qu'ils installent leurs moutons dans ses prés



« Revenons à nos moutons »

C'est ce qu'ont décidé Valérie et Daniel Chauvin, qui m'accueillent sur leur exploitation en ce début d'après-midi de mai. Quatre jeunes agneaux noirs parqués devant la maison viennent vers nous.

Nous avons en fait deux troupeaux distincts, l'un de race Hampshire de 145 brebis avec 4 béliers. Le second compte 230 brebis et agnelles plus 5 béliers. Il est composé d'un mélange de plusieurs races dont Solognote et Noir de Velay.

Ces races rustiques sont adaptées à vivre en extérieur toute l'année. Elles s'alimentent uniquement d'herbe et de couverts végétaux semés après la moisson. Une partie des agneaux servira à approvisionner d'autres éleveurs de plein air. En parallèle, nous allons développer la vente directe auprès des particuliers.

Vous pouvez nous en dire plus sur votre ferme ?

Il y a 10 ans nous sommes passés de l'agriculture conventionnelle à l'agriculture de conservation des sols, c'est-à-dire orientée vers le non-

labour : ne pas utiliser la charrue permet de préserver la biodiversité du sol, limite l'érosion et augmente la fertilité. Progressivement, nous avons diminué les engrais chimiques et les pesticides et apporté du fumier pour redonner vie à nos sols. Aujourd'hui, nous désirons aller plus loin en passant notre ferme en bio.

Pourquoi cette décision ?

Valérie : ras le bol des phytos !

Daniel : arriver au bio a toujours été notre objectif, c'est retrouver notre autonomie, rappeler que l'agriculteur est là pour nourrir les hommes et non pour polluer. Et puis, curieusement mes parents retrouvent l'agriculture qu'ils pratiquaient il y a 50 ans. Ma mère, ancienne bergère à Gilles a été très émue de revoir des moutons dans notre village. C'est d'un seul coup toute sa jeunesse qui revenait.

D'accord, mais comment vous organisez-vous concrètement ?

Ne labourant pas, il nous est plus difficile de détruire les herbes indésirables. Nous avons donc mis en place une rotation de cultures sur plusieurs années

incluant de la prairie temporaire. Celle-ci permet au sol de se reposer et concurrence les plantes néfastes qui disparaissent au fil du temps. Ainsi, il nous fallait réintroduire de l'élevage : nous avons choisi les moutons.

De plus, l'agriculture biologique a besoin de déjections animales pour remplacer les engrais chimiques. Actuellement ces déjections sont principalement des fientes de volailles élevées biologiquement.

Cela nécessite du conditionnement, du transport et une dépendance auprès des fournisseurs. Sur nos parcelles, les moutons fertilisent directement sans mécanisation.

Les moutons noirs, ici, on les aime !



Mais cela vous prend de la surface ?

Il nous faut environ 50 hectares pour nourrir notre troupeau. Ces hectares de prairie seront valorisés par la vente des agneaux et par l'économie sur la fertilisation.

Toute votre ferme est en bio aujourd'hui ?

Non, seulement une cinquantaine d'hectares dont quarante en maïs et dix en triticales (céréale issue du croisement du blé avec le seigle). Il nous faut deux années de conversion pour être labellisé bio. Pendant ces deux années nous

n'avons plus les rendements d'une agriculture conventionnelle et pas encore les prix plus élevés du bio. Cela nous oblige à étaler cette conversion sur plusieurs années pour pouvoir absorber ce manque à gagner. Et du travail en plus avec les moutons !

Mais vous n'êtes que deux ?

Non, nous avons embauché un berger, c'est d'ailleurs une de nos satisfactions que d'avoir créé un emploi.

Avez-vous d'autres projets ?

Oui plusieurs. Notre souhait est de développer différentes activités en créant de l'emploi et de proposer à la vente des produits de la ferme. Le premier est d'installer un maraîcher bio sur sol vivant.

Un dernier mot ?

C'est le consommateur qui a la main.

L'agriculture biologique ne pourra se développer sans lui.

MICHEL MALHAPPE

Où va l'argent ?

Votre Conseil municipal, lors de la séance du 11 avril 2019, a approuvé sur proposition

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Section de fonctionnement

- **Les dépenses** de l'exercice 2018 se sont élevées à **327 734€**.
- **Les recettes** à **373 325€**.

L'exercice 2018 dégage ainsi un excédent pour l'exercice de **45 591€**, portant notre excédent cumulé à **564 377€** déduction faite d'un virement d'équilibre à la section d'investissement de 76 582€.

Section d'investissement

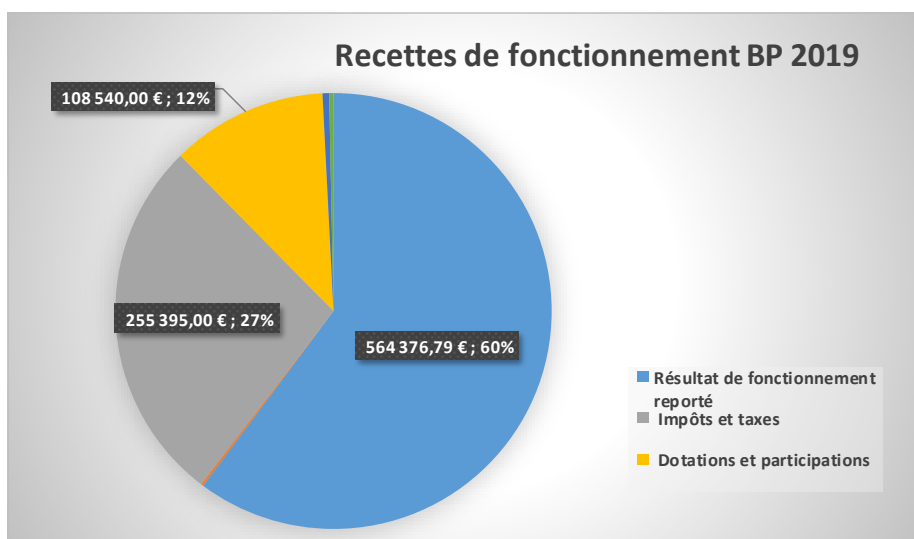
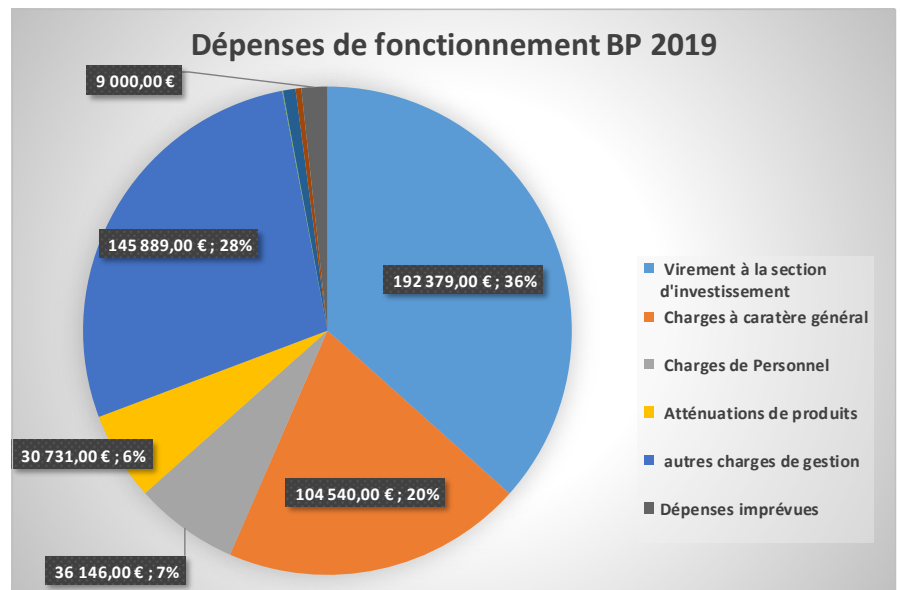
- **Les dépenses** d'investissements se sont élevées à **327 325€**, finançant la fin des travaux de l'auberge et le remplacement de trois bornes incendie.
- **Les recettes** d'investissement de **130 413€** sont constituées par des subventions essentiellement pour l'auberge ainsi que le FCTVA (Fonds de Compensation de TVA).

La section d'investissement dégage sur l'exercice un déficit de **196 912€** qui sera comblé à hauteur de **131 580€** au titre de subventions restant à percevoir et **65 332€** d'autofinancement.

LE BUDGET 2019, SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les **dépenses** sont prévues pour **332 903€** avec une volonté renforcée de maîtrise et les recettes pour **373 185€**, soit en parfaite cohérence avec le réalisé 2018.

Notre **excédent cumulé** prévisionnel à fin 2019 serait de **432 917€** après complet financement de nos investissements.



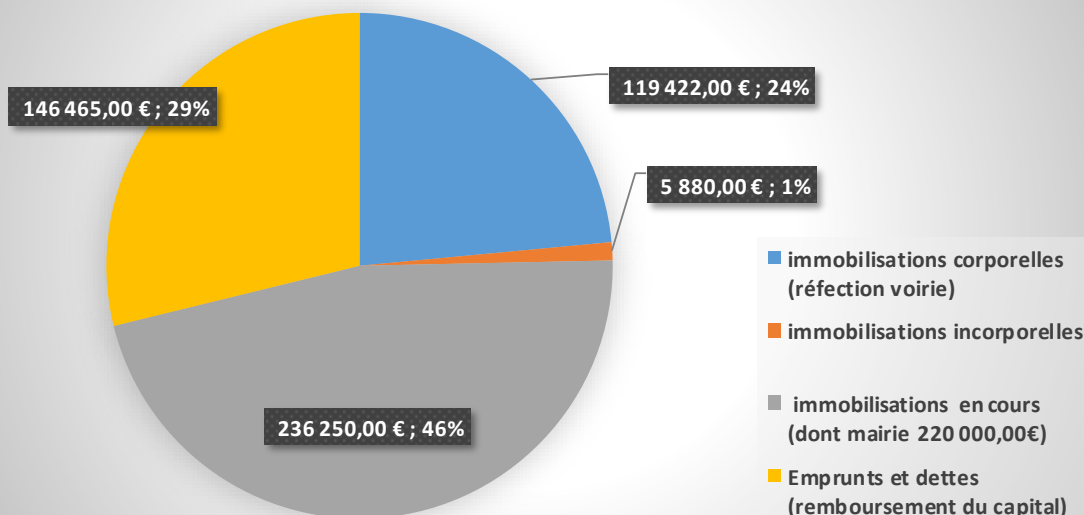
Les comptes de notre commune

de la Commission des finances le compte administratif 2018 et a voté le budget primitif 2019.

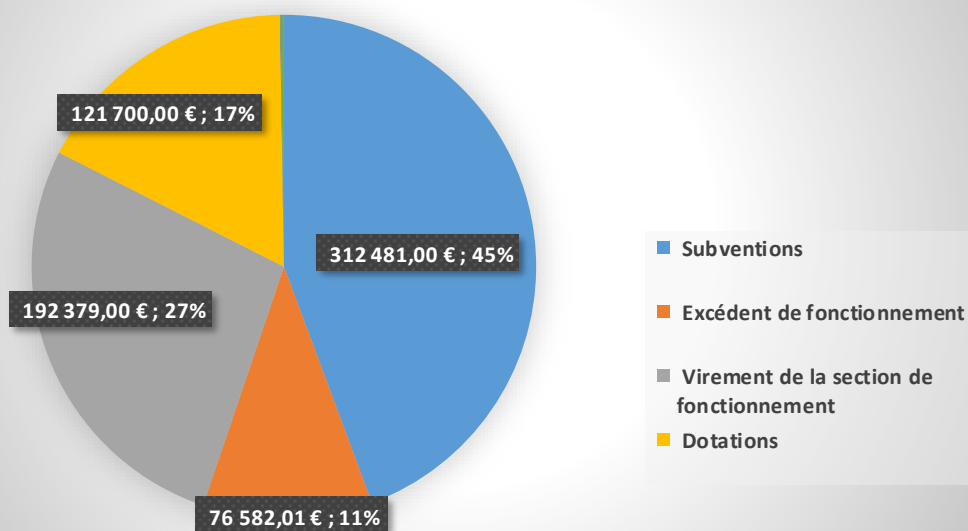
LE BUDGET 2019, SECTION D'INVESTISSEMENT

La section investissement s'équilibre en recettes et dépenses à 704 929€.

Dépenses d'investissements 2019



Recettes d'investissement BP 2019



Les principaux travaux prévus en 2019 sont :

- La réhabilitation des locaux de la mairie avec en prévision la réalisation d'un logement à l'étage.
- La réparation d'une partie des murs, toiture et gouttières de l'église.
- La réfection de la rue Mathieu Le Coz en traversée du hameau de la Noue avec reprise de l'écoulement des eaux pluviales et sécurisation piétonne.

Les conseils municipaux

Le Conseil municipal s'est réuni trois fois depuis la parution du dernier Tambour du Radon.
Voici les principales décisions prises :

Conseil du 14 décembre 2018

- Adhésion de la commune au service de suivi de l'efficacité énergétique des bâtiments publics.
Objectifs : diminuer la consommation d'énergie et ouvrir droit à de nouvelles subventions notamment pour les travaux de la Mairie.
- Demandes de subvention auprès de la Région pour les travaux de modernisation de la Mairie.
- Redevance d'occupation du domaine public par Enedis.
Objectif : percevoir une redevance pour occupation provisoire du domaine public par Enedis.
- Demande de subvention auprès du FDI (Département) pour réfection de la rue Mathieu Lecoz au hameau de la Noue, pose de gouttières et reprise du toit de l'église.
- Présentation des travaux de modernisation de la Mairie.

Conseil du 8 mars 2019

- Suppression d'un poste d'adjoint.
Explications : le départ d'Olivier Barbey à l'étranger ne lui permettait plus d'assurer ses fonctions d'adjoint. Sur proposition du Maire, le conseil décide de ne conserver que deux postes d'adjoints eu égard à la proximité des prochaines élections municipales.
- Élections municipales de 2019 : le Maire invite chaque conseiller à réfléchir à la constitution de la prochaine équipe. Le Maire souhaite faire un appel à candidatures, à la fois pour les conseillers sortants et pour les nouveaux candidats. Elles seront examinées à partir de septembre 2019 à l'aune de l'engagement dans la durée et des compétences apportées.

Conseil du 11 avril 2019

- Présentation et vote à l'unanimité des documents comptables 2018 et 2019 dont vous retrouvez l'essentiel dans votre journal.

Au jardin, on ne fait pas n'importe quoi

Les feux dans les jardins

sont strictement interdits
du 1^{er} avril au 30 septembre.

Les horaires de tontes

Les travaux de bricolage ou de jardinage susceptibles de créer des nuisances sonores peuvent être effectués :



- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

On jette, on jette... mais pas n'importe comment

Un calendrier de ramassage des déchets ménagers a été distribué dans chaque boîte aux lettres à la mi-décembre. Si vous l'avez lu attentivement, vous avez pu constater que les horaires de ramassage des poubelles marron et jaunes restent inchangés, à savoir tous les jeudis, mais que :



le ramassage du verre ne se fait plus qu'une fois toutes les 6 semaines, le lundi

Petit rappel mnémotechnique : seuls les flacons ou bouteilles ayant contenu des produits alimentaires sont acceptés (votre flacon de Chanel N°5 adoré va donc en poubelle marron, déchets ménagers habituels, même si c'est cruel à envisager).

Au cas où vous n'auriez pas reçu votre calendrier, sachez qu'ils sont à votre disposition en mairie.

**Nous vous rappelons que vous devez sortir
vos poubelles la veille au soir, et les rentrer le matin
après passage des éboueurs.**

Merci de respecter les oreilles et le droit au repos de vos voisins !

On évite de polluer, avec un assainissement personnel aux normes

La loi sur l'eau du 30 décembre 2006 oblige les particuliers non raccordés à un réseau d'assainissement collectif (ce qui est le cas de tous les Gillois) à mettre en conformité leurs installations avec les normes en vigueur. Le but est d'améliorer la qualité de l'environnement et de limiter les risques sanitaires.



Schéma type d'assainissement non-collectif

Chaque propriétaire d'un logement à Gilles a reçu, ou recevra très prochainement un courrier lui précisant une date de rendez-vous sur place dans les 15 jours suivant réception.

Ce diagnostic sera facturé 160,48€, et nul ne peut s'y soustraire.

La présence du propriétaire ou d'une personne habilitée à le représenter est obligatoire. Si toutefois il était impossible d'assurer cette présence à la date ou à l'heure indiqués, un autre rendez-vous doit être demandé. Une absence qui n'aurait pas été signalée en temps voulu serait passible d'une amende de 49,85€, ce qui ne dispensera pas d'un autre rendez-vous.

Le technicien qui se rend sur place pour ce contrôle est reconnaissable à son véhicule siglé "Agglo de Dreux", à sa tenue également siglée, et il vous présente une carte professionnelle.

Il est recommandé de préparer tous les documents pouvant attester des détails de votre installation, et de son entretien régulier : factures, photos, etc. Il faudra également préparer les accès aux regards et aux ouvrages.

Ce contrôle effectué donnera lieu à une classification de votre installation. Si elle présente un risque pour l'environnement car elle se trouve dans un périmètre défini comme tel, elle sera déclarée prioritaire et vous aurez 4 ans (durée réductible suivant les cas) pour la mettre en conformité. Pour la commune de Gilles, le classement "Prioritaire" peut ouvrir droit à une subvention pour vous aider à financer les travaux.

Vous aurez aussi la possibilité de vous faire accompagner et conseiller par le SPANC, de faire appel à des entreprises retenues par l'Agglo après

Un contrôle de chaque installation est obligatoire. Il est actuellement en cours, et est réalisé par le SPANC (Service Public d'Assainissement Non-Collectif) de l'Agglo du Pays de Dreux.

Chaque propriétaire d'un logement à Gilles a reçu, ou recevra

appels d'offres, mais vous pourrez également choisir vous-mêmes vos prestataires.

Si votre installation nécessite des aménagements sans avoir été déclarée prioritaire, il y aura également obligation de les réaliser. Les délais de réalisation vous seront précisés dans le courrier de bilan que vous recevrez après contrôle. En cas de vente du bien, il y a obligation pour le nouveau propriétaire de réaliser les travaux dans un délai d'un an.

Les installations seront dorénavant contrôlées tous les 6 ans. Ce contrôle, obligatoire, sera facturé.

Toutes ces obligations, avec leurs lourdes conséquences financières pour chacun, ne peuvent être contestées puisqu'il s'agit d'une loi qui a été votée, et doit être appliquée sous peine de sanctions, financières elles aussi.

Nous devons donc nous préparer à engager des frais, importants, pour nos maisons de Gilles.

EVELYNE MASCRET

EN PASSANT PAR L'AGGLO, ON PAIE MOINS CHER SA VIDANGE

Le SPANC vous propose des tarifs préférentiels pour l'entretien de votre installation.

Vous trouverez les renseignements utiles en suivant le lien :

<https://www.dreux-agglomeration.fr/Eau-Assainissement/Assainissement-Non-Collectif>,

où vous pourrez télécharger un formulaire de demande.

Vous pouvez également téléphoner ou envoyer un mail :

SPANC : Tél. : 02 37 64 82 00 (tapez 1 puis 2).

Courriel : spanc@dreux-agglomeration.fr

CONSEILLER.ÈRE MUNICIPALE EN 2020, POURQUOI PAS ?

Vous souhaitez vous impliquer concrètement dans la vie de votre commune en étant au cœur des décisions prises, apporter vos compétences, et pour cela vous désirez intégrer le Conseil municipal.

Présentez votre candidature pour les prochaines élections municipales de mars 2020 en demandant un rendez-vous au maire, de préférence par mail sur mairiedegilles@gmail.com

Des nouvelles de l'école de Gilles

Les valises de Vadrouille et Trotteuse

Cette année, Vadrouille et Trotteuse sont de retour pour nous faire vivre un nouveau tour du monde.

Après avoir visité la Russie, ils sont partis voir le Père Noël en Laponie et fêter le nouvel an chinois en Asie. Ils ont aussi rendu visite aux éléphants et girafes d'Afrique. Comme nous ne pouvons pas partir avec eux, ils nous envoient des cartes postales et nous rapportent, à chaque fois, une valise remplie de souvenirs. On y trouve des livres, des instruments de musique, des animaux...

En ce moment, ils nous racontent leur voyage en Australie et il y a fort à parier qu'un nouveau voyage se prépare pour la fin de l'année.

LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE GILLES

Le château de Vitray

Cette année, nous participons à un projet avec les résidents du foyer de vie du château de Vitray. C'est à notre âge que nous devons apprendre à respecter toutes les personnes, qu'elles soient ordinaires ou extraordinaires. Les résidents sont déjà venus 3 fois pour partager avec nous des activités autour de la peinture, de l'hygiène des mains et des dents.

Une dernière après-midi est prévue autour des jeux de société. Puis, fin juin, nous nous rendrons au château de Vitray pour découvrir leur univers.

LES GRANDES SECTIONS DE L'ÉCOLE DE GILLES



Les CM2 du Mesnil-Simon montent l'escalier comme des rois



Les élèves du Mesnil-Simon, comme des rois

Contrairement à nous, le roi Louis XIV n'a jamais mangé de chocolat et il aimait beaucoup les légumes. Ensuite, nous sommes rentrés dans la chambre du roi puis celle de la reine qui étaient très belles. A l'intérieur, nous avons vu leurs bustes et des petites portes secrètes. Nous avons appris que le lit du roi était cousu avec des fils d'or.

Notre visite guidée s'est terminée par le palais des glaces avec des dizaines de grands miroirs dans lesquels le roi et les autres personnes passaient leur temps à se regarder. A la fin, nous avons vu plein de tableaux de personnages célèbres comme Louis XIV, Louis XVI ou encore Napoléon 1^{er}. Quand nous sommes partis, nous étions très contents de notre visite.

LES CM2 DU MESNIL-SIMON

Le mardi 7 mai, nous avons visité le château de Versailles avec une guide. Nous sommes rentrés par la grande grille en or.

La guide nous a appris que Louis XIV s'était installé à Versailles un 6 mai et qu'à son époque on devait monter les escaliers en se tenant bien droits et en glissant des pieds. Alors, nous les avons montés de cette façon.

Nous sommes rentrés dans la salle de bal où les couleurs rouge, blanc et vert et le marbre sont omniprésents. Puis, nous avons vu les sept salles en enfilade. Nous avons eu le privilège de rentrer dans la chapelle avec son bel orgue, là où le roi et la reine se sont mariés. Ensuite, nous avons traversé la cour du roi, avec son grand et long balcon, pour nous rendre dans la salle à manger. Tout était d'époque et nous n'avions pas le droit de toucher à la nappe car elle était très fragile.

L'Ogre ? Même pas peur ! *Le petit Poucet* au Dianetum

Mardi 19 Mai 2019, vous étiez nombreux à venir écouter les élèves des 5 classes du SIRP, des Grandes Sections aux CM2 et nous vous en remercions. Ils présentaient le conte de Charles Perrault, en version musicale Rock'n roll.

Les enfants ont été formidables, accompagnés en live par 3 musiciens et le spectacle s'est déroulé avec simplicité. Cette facilité témoigne du travail qu'ils ont réalisé auparavant.

Le projet *Rock'n conte* est à l'initiative de l'Atelier Musical de Saint Georges Motel. L'équipe pédagogique a pris contact avec son responsable Mr Pierre Carlin car les bénéfices d'un tel projet sont multiples pour les élèves.

Depuis janvier, les enfants ont découvert les 13 chants, tout d'abord dans leur classe puis ensemble pour, enfin, y ajouter une petite mise en

scène, fil conducteur entre chaque chanson. Au fil du temps, les enfants ont mémorisé les chants, ont appris à se concentrer, à écouter les autres... Moments de partage, de respect des autres, d'une plus grande cohésion du groupe... Avoir la chance de collaborer avec des musiciens et d'être portés par la musique en live... (Merci au batteur Pierre, au guitariste Christophe et au bassiste Matthieu !) Le travail fut long mais profitable ! S'engager dans un projet et le mener à son terme est une belle expérience ! De nombreuses fratries se sont trouvées mêlées à ce projet, certains parents ont participé activement à la répétition des chants qu'ils connaissaient déjà un peu. Rapprochement familial toujours bien venu !

Ce projet a été aussi l'occasion pour les enseignants d'aborder des notions scolaires de façon plus ludique. Charles Perrault et ses contes

traditionnels ont suscité la visite du château de Breteuil, des lectures variées, du vocabulaire de différents niveaux de langage, du plus soutenu au plus familier (certains mots des chants de Renaud ont été remplacés), une approche des us et coutumes du 18^{ème} siècle, la rédaction d'articles, la création de décors...

Pour conclure cette expérience, les enfants se sont montrés capables de se produire devant un public venu nombreux, dans la superbe salle de spectacle *le Dianetum* à Anet. Ils ont eu la surprise de découvrir la présence de Mr Dominique Paturel et d'être chaleureusement félicités et touchés par le comédien dont l'école de Guainville porte le nom.

Ce *Petit Poucet* aura été l'occasion de semer des petits cailloux qui resteront de beaux souvenirs pour beaucoup !

LES ENSEIGNANTS DE GUAINVILLE / MESNIL-SIMON

Des petits cailloux semés pour de beaux souvenirs



Art et Histoire en direct : des collégiens à Cracovie

Des professeurs du Collège d'Anet ont décidé d'organiser un séjour à Cracovie du 25 au 29 mars 2019, (période relativement froide) pour les élèves de 3^{ème}.

60 places étaient disponibles, elles ont été rapidement retenues. Tous voulaient visiter cette ville chargée d'histoire.

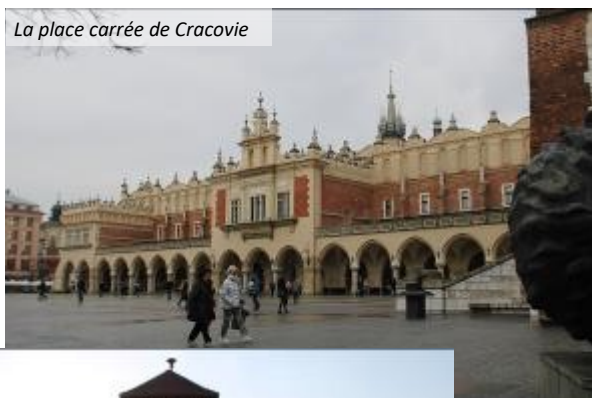
En 4 jours ils ont pu voir : la vieille ville, avec sa grande place carrée et son centre historique, son château et sa cathédrale, la mine de sel de Wieliczka, Auschwitz-Birkenau, le quartier juif de Cracovie et une synagogue, l'emplacement de l'ancien ghetto de Cracovie et le musée Schindler.

Cette expérience fut riche en émotions en faisant la part belle à l'Histoire, évoquant une réalité relativement récente qui a marqué notre Europe.

LES 3^{ÈME} DU COLLÈGE MOZART D'ANET



La mine de sel de Wieliczka



La place carrée de Cracovie



« Vous qui entrez ici, laissez toute espérance »...

Le camp d'Auschwitz-Birkenau

Vente de 100 arpents de terre à Gilles en 1722

par les comtes des Mazis à Pierre de Cuvernon
pour 3200 livres

Très récemment, et tout-à-fait par hasard, a été découvert le registre de vente du terrain des Mazys. Voilà la manière dont cette terre a été acquise par l'un des ancêtres d'une famille toujours bien implantée à Gilles.

Quelques passages de la retranscription du registre



Page du registre des ventes

Legoux notaire estabillon juré à établi au baillage marquisat et châtellenie de Bréval pour les branches de Gilles, Guainville et autres lieux soussignés, furent présent en leur personne damoiselle Anne le Barbier, veuve de messire Tanneguy des Mazis et tutrice et ayant la garde noble de demoiselle Anne Françoise des Mazis, fille dudit feu s^r des Mazis et de lad. damoiselle, demeurant a la Pierre paroisse de Cravent, et messire Charles des Mazis ecuyer s^r de la Pierre son fils agé de trois ans demeurant audit lieu de la Pierre chez lad. damoiselle sa mère, et m^{re} Pierre de Cuvernon conseiller du roy, receveur des tailles en l'élection de Pontoise, seigneur de Gillebois et autres lieux, demeurant aud. Pontoise étant dès a présent en ce lieu a ce present et acceptans pour luy ses hoirs ou ayant cause au temps à venir. C'est a sçavoir terre & maison et plusieurs batimens en ruine et dépendances inhabitables n'étant presque que des masures, sizes au lieu dit nommés le nuisement terroir de Gilles, avec toutes les terres tant labourables qu'en pasture, et bois taillis enclos de fossés qui est un petit bocteau qui contiens viron arpent et demy de bouleaux joignant les bois du Mesnil et tout autant qu'il en appartient audit s^r des Mazis et à lad. damoiselle sa sœur maintenant encore sous tutelle de mademoiselle sa mère et sans aucune réserve faite quelconque qui se consiste le tout dans sa totalité a cent arpents de terre, la pièce comme elle se poursuit et comporte et sans livraison de mesure d'où led. s^r acquéreur s'est tenu content de la quantité soit qu'il s'en trouve plus ou moins cent arpents, tenant d'un costé le chemin de Gilles a la Chaussée d'Ivry, d'autre costé les bois du Mesnil Simon et autres, d'un bout le chemin appelé le chemin du faite et d'autre bout plusieurs du propre dud. s^r des Mazis et de lad. d^{lle} sa sœur...

Généalogie de la famille des Mazis

Jean des MAZIS, échanson du duc de Bourgogne se marie en 1429, d'où 14 enfants.

Son fils **Artus** seigneur de Tilly naît le 30/11/1441.

Le fils d'Artus, **Louis** seigneur de Tilly est marié en 1517 à Louise de Saint Pol. Leur fille **Catherine** épouse Etienne de Crevecoeur, 4^{ème} enfant de Robert, seigneur de Gilles. Elle décède le 20/09/1559 à Gilles.

Ils ont un fils, **Gaston**, 2 mariages 1568-1584 d'où Jacques du second.

Le fils de Gaston, **Jacques** marié à Marie de Saint Pol en 1600 habite Chaignes (près de Chauffour).

Le fils de Jacques, **Achille** marié en 1630 à Françoise de Beauvais née à Anet en 1609, mariée à St Illiers la Ville.

Achille et Françoise ont une fille **Marie**, baptisée à Gilles.

Le fils de Marie, **Claude** né en octobre 1642, baptisé à Gilles le 15/02/1647, marié en 1674 à Marie d'Abos née en 1649, d'où 5 enfants.

Tanneguy né en 1675 et mort à 30 ans, **Achille**, marié en 1696 avec Anne le Barbier, François, baptisé à Gilles en 1684, Sieur de Nuisement, sa marraine Magdeleine des Mazis, Marie-Charlotte baptisée à Gilles en 1687, Marie-Anne épouse Boulland à Tilly.

Achille, le 2^{ème} fils de Claude, a un fils, **Charles**, seigneur de la Pierre 1697-1779.

Charles donne naissance à **Charles-Jean** 1727-1809, qui lui-même engendre **François Pomponne** 1779-1858, marquis des Mazis, général, propriétaire du château de Primard à Guainville.

Il semble que les Mazis quittent Gilles à la fin du 17^{ème} siècle, les Crevecoeur (propriétaires du château de Vitray) eux, au début du 18^{ème} car sans postérité.

D'où l'achat de Gilles-bois en 1720, des 50 Ha du fief Mazis (terres, bois et maisons abandonnées) en 1722, et du château de Vitry en 1725 par Mr de Cuvernon receveur des tailles de Pontoise, ancêtre de la famille de Ferrières par mariage de Jeanne de Bouffé avec Georges de Ferrières en 1865.

Nous avons une connaissance très partielle de la famille des Mazis avant le 16^{ème} siècle.

Nous la connaissons bien à partir de cette époque et suivant depuis son arrivée au château de Primard. Le général des Mazis fut une figure de l'Armée Française.

Cette famille est toujours représentée de nos jours.

CHARLES DE FERRIÈRES

Connaissance du village : Les Mazys

Vous n'avez pas été sans remarquer les affaissements qui, sur le bord de la route d'Ivry, nécessitent une limitation de la vitesse. Leur localisation et leur aspect ont fait remonter à ma mémoire une histoire que je voudrais vous conter.



Au carrefour du chemin de Houdan, le panneau... mal orthographié !

A partir de ce qui n'était alors qu'un chemin menant de Gilles à la Chaussée, s'étendait il y a très longtemps, le territoire d'un hameau, les Mazys.

Il n'en reste plus aujourd'hui que le nom (mal orthographié !), celui du chemin qui part du chemin de Houdan et qui conduisait, il y a peu encore, à l'antique *chemin du faite*. Celui-ci était une voie importante qui partait des gués permettant de traverser l'Eure et allait vers Paris en suivant la ligne de crête que l'on suit jusqu'à Houdan. Il est aujourd'hui privatisé.

Au Moyen-Âge, les Mazys étaient une localité assez importante puisqu'on estime qu'elle comptait environ 25 maisons auprès d'un château. La mémoire orale rapportait, dans les années 1930, que ce hameau fut détruit à deux reprises lors de la guerre de cent ans et pendant les guerres de religion. Si vous avez la curiosité ou l'intérêt de rechercher ce qui subsiste du travail de cette population d'autrefois, vous pourrez voir, dans la forêt, les traces des anciennes méthodes culturales, les billons : il s'agit de longues buttes de terre de 2 à 3 mètres de large, bordées de fossés de drainage encore parfaitement visibles.

Au pied du versant de la butte, se trouve en effet, sous une couche de sable peu épaisse, une véritable dalle de silice totalement imperméable qui rend le sol marécageux. Les buttes permettaient d'avoir des sols drainés pour les cultures.

A l'époque où les serfs ne disposaient que de leurs bras et d'arares, cultiver sur du sable, même peu fertile, était plus facile que dans des terres lourdes. Vous pouvez également distinguer les traces de mares aujourd'hui presque effacées en raison des labours profonds.

Philippe Velin a en sa possession la copie d'un acte de vente datant du 6 septembre 1722. Il l'a communiqué à Charles de Ferrières qui, avec son fils, en a effectué la transcription et me l'a transmise pour que je vous en fasse profiter.

En ce début du XVIII^{ème} siècle, il existait encore une famille des Mazis dont les membres étaient présents devant Legoux, le notaire de Bréval : « furent présents en leur personne damoiselle Anne le Barbier, veuve de messire

Tanneguy des Mazis, sieur des Mazis, aumône tutrice et ayant la garde noble de demoiselle Anne Françoise des Mazis, fille du sieur feux des Mazis et de la damoiselle, demeurant à la Pierre, paroisse de Cravent, Charles des Mazis, sieur ecuier et sieur de la Pierre, son fils âgé de trois années, lieudit de la Pierre, chez damoiselle sa mère, hérite du sieur feu des Mazis son père... ».

La famille vendait pour 3200 livres à Pierre de Cuvernon, receveur (on disait préleveur !) des tailles à Pontoise, qui était déjà seigneur de Gilles-Bois, ses terres des Mazys : « plus ou moins cent arpents tenant bien costé le chemin de Gilles à la chaussée d'Ivry, d'autre costé les bois du Mesnil-Simon et autres, le chemin appelé le chemin du faite ». L'acte mentionne que ne restaient dans le hameau que deux maisons et des masures en ruine. Pierre de Cuvernon obtenait l'autorisation d'enlever les matériaux pour les utiliser ailleurs. Cette mention de l'acte de vente donne crédit à cette tradition selon laquelle les pierres du château avaient servi à construire le château de Primard.

Et si les affaissements de la route provenaient des caves de l'ancien château des Mazys ?

Ceci me ramène aux affaissements. Nul ne sait où se trouvait le château des Mazys. Comme souvent, le hasard conduit à des découvertes.

Je pense donc que l'accroissement du trafic routier, le passage des camions et celui des lourds tracteurs avec leur remorque ont ébranlé les voûtes des caves de l'ancien manoir. Ce sont elles en effet qui restent lorsque les murs ont disparu. Leur dégradation expliquerait les affaissements.

Mais cette histoire nous montre également combien le paysage peut changer au fil du temps : là où il y avait un hameau, il n'y a aujourd'hui qu'une pièce de terre, là où il y avait des sols cultivés soigneusement entretenus, il y a des taillis et des bois.

CHARLES GACHELIN



Aux Mazys, on peut encore observer des « billons », traces des méthodes de culture de l'époque sur ce terrain marécageux

Il et elle sont nés

- Yanis, Zacharia MANNEHEUT KRAIDDACHE né le 21 février 2019
- Ghiulia, Vanina, Lauranne MANGAULT, née le 30 mars 2019

Ils nous ont quittés

- Fabrice, Christophe, Laurent ALLARD, décédé le 23 février 2019
- Stéphanie, Karèn HUNTER, épouse GAILLET, décédée le 07 avril 2019
- Léon ROUX, ancien Président des Anciens combattants décédé le 26 mai 2019

Dingbat



Quelle expression se cache derrière cette image ?

OECOMPASIL

Réponse : « Avoir le compas dans l'œil »



Énigme

Saurez-vous trouver où a été prise cette photo ?



Réponse : Il s'agit du toit de chaume fraîchement rénové de la chaumière située en bas de la rue de Vitray.

Urbanisme

Certificats d'urbanisme

- BONNAIRE 1 Rue de Fumeçon : Vente
- BALTAZART chemin des Vignes Blanches : Vente
- HERVE 6 Grande rue : Vente
- BENOIT Les Beauchets : Vente
- DA CONCEICAO 2 Rue des Rostys
- FOURQUENAY 9 Rue de Fumeçon
- BELLEMER 3 Rue de Vitray : Vente
- Maître Bicot Blessel 21 bis Grande Rue (non renseigné)
- JOUBERT 4 Rue du Trou Borgnet : Vente
- HOGUAIS Route de Bréval : Vente

Permis de construire

- FERRANDIN Steve 8 rue de Fumeçon : construction de deux maisons
- TARTUFFE Alain 14 rue de Vitray : construction d'un garage

Déclarations préalables

- JANOVEL Stéphane 1 chemin du Coignet : construction d'un abri non fermé
- BOELLE Aymeric 14 rue Mathieu Le Coz : extension de la maison

À méditer

**"Ne coupe pas les ficelles
quand tu pourrais défaire les nœuds."**

PROVERBE HINDOU

Directeur de publication : Michel Malhappe

Rédactrice en chef : Evelyne Mascret

Maquette : Evelyne Mascret, Cécile De Rolland, Isabelle Toris

Rédaction : Jean-Paul Audrain, Charles de Ferrières, Cécile De Rolland, les enfants et professeurs des Écoles, Charles Gachelin, Michel Malhappe, Evelyne Mascret

Photos : Guillaume Aubry, Dacier Balbin, Gabrielle de Ferrières, Charles Gachelin, Cécile de Rolland, Michel Malhappe, Alain Mascret

Illustrations : Olivier Barbey